

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

Le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance ordinaire, ce mardi 7 mai 2024 à 19 heures et à laquelle étaient présents les conseillers suivants: Le maire M. Neil Gagnon et les conseillers, M. Gilles Patry, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Les conseillers M. Patrick Feeny, M. Pierre Laramée et M. Jeannot Émond ont motivé leur absence. Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Monsieur Neil Gagnon.

Madame Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2024-05-R6294 Ouverture de la séance ordinaire du 7 mai 2024

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2024-05-R6295 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Patry, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024
4. Période de questions

Administration générale

- 100.1 Soumission pour filtre à eau avec extracteur de soufre :
4 735.82\$ taxes incluses
- 100.2 Table de développement social – Demande de don

Conseil municipal

- 110.1 Avis de motion et dépôt projet de règlement 2024-030
circulation des véhicules tout-terrain
- 110.2 Demande de citoyen pour droit de passage V.T.T. – Chemin
des Eaux

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des dépenses payées, à payer et salaires au 30
avril 2024

Sécurité publique

Voirie

- 300.1 Offre de services – Équipe Laurence – travaux de voirie

Environnement

- 400.1 Demande de règlement pour les containers

**Aménagement et urbanisme
Loisirs, Culture et bibliothèque
Correspondance officielle reçues**

800.1 Municipalité de Grand-Remous – Invitation au déjeuner de la
maire

**Varia
Période de questions
Levée de la séance**

Adoptée.

**2024-05-R6296 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 9
avril 2024**

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le
conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents
que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024 soit adopté.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question. Aucun contribuable.

2024-05-R6297 Soumission pour filtre à eau

ATTENDU QUE la salle communautaire de la municipalité a besoin
d'un système d'adoucisseur d'eau ainsi qu'un extracteur de soufre pour
que la location de cette salle puisse être aux normes;

ATTENDU QU'une demande de prix a été faite à Climatisation
Maniwaki inc. pour ce système;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Gilles Patry,
appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des
membres du conseil présents, que la municipalité accepte la soumission
de Climatisation Maniwaki au montant de 4 735.82\$ taxes incluses. Il est
également résolu que cette dépense soit intégrée au programme
PRABAM du MAMH.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Avis de motion avec dispense de lecture est par la présente donné par le
conseiller M. Jean-René Martin à l'effet que lors d'une séance
subséquente, le règlement numéro 2024-030 intitulé : Règlement relatif à
la circulation des véhicules tout-terrain sur le territoire de la municipalité
d'Egan-Sud sera adopté.

ET

Dépose le projet du règlement numéro : 2024-030 intitulé : « Règlement
relatif à la circulation des véhicules tout-terrain sur le territoire de la
municipalité d'Egan-Sud.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Suite à une demande d'un citoyen faite aux membres du conseil, concernant un droit de passage des véhicules tout-terrain sur le chemin des Eaux, une lettre lui sera adressée afin de l'aviser que ce chemin ne débouche sur aucun chemin fédéré et qu'aucun Club Quad autorisé dans la région assure et veille au respect des dispositions de la *Loi sur les véhicules hors route* sur cette section.

2024-05-R6298 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires au 9 avril 2024

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Patry, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses à payer 30-04-2024 au montant de	103 082.26\$
Les salaires payés au 31-03-2024 au montant de	8 057.08\$

Adoptée.

2024-05-R6299 Soumission – Équipe Laurence – Travaux TECQ

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud doit faire des travaux sur les rues Egan, Beaulieu et Croissant Vachon dans le cadre du Programme TECQ 2019-2024 ;

ATTENDU QUE pour exécuter ces travaux, nous devons faire appel à une firme d'ingénieur pour la conception, la préparation des plans et devis, et la surveillance de ces travaux ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un offre de services de la firme d'ingénieurs civiles Équipe Laurence au montant de 26 395\$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte cette offre de services pour les travaux des rue Egan, Beaulieu et Croissant Vachon.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Gilles Patry à l'effet que lors d'une séance subséquente, le règlement numéro 2024-031 intitulé : Règlement relatif à la disposition des conteneurs sur le territoire de la municipalité d'Egan-Sud sera adopté.

2024-05-R6300 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 19h45.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière

